



Compte bancaire bloqué

Par **Alex15**, le **08/12/2020** à **01:13**

Bonjour,

Mon grand-père est décédé il y a plus de 10 ans. Notre notaire n'a jamais réussi à débloquer son argent à la banque. On le relance tous les ans et rien.

Est-ce normal que cette démarche prenne autant d'années ?

Si oui, qu'elles en sont les raisons ?

Il n'y a que deux héritiers.

En vous remerciant par avance,

Par **youris**, le **08/12/2020** à **11:27**

bonjour,

depuis 10 ans, c'est incompréhensible.

il doit y avoir des raisons que vous n'indiquez pas.

est-ce que le règlement de la succession de votre grand père a été signé par tous les héritiers

si vous avez un acte de notoriété prouvant votre qualité d'héritier, vous pouvez contacter la banque de votre grand père.

salutations